

**Arrêté n° 2023-170 portant nomination du Directeur et de la Directrice Adjointe
du SUAPS
La Présidente de l'Université**

Vu le Code de l'Éducation, et notamment l'article D714-46;
Vu les Statuts de l'Université Lumière Lyon 2;
Vu les statuts du SUAPS adoptés par le Conseil d'Administration en sa séance du 5 juillet 2019;
Vu l'arrêté 2021-145 portant nomination de Monsieur Sébastien VALIN en qualité de directeur du SUAPS et de Mme Catherine LEROUX en qualité de directrice adjointe du SUAPS;
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil des Sports plénier réuni le 16 mai 2023,

Arrête :

Article 1 : Sur proposition du Conseil des Sports réuni le 16 mai 2023, Monsieur Sébastien VALIN et Madame Catherine LEROUX sont respectivement nommés Directeur et Directrice adjointe du Service Universitaire des Activités Physiques, Sportives et de Plein Air (SUAPS).

Article 2 : Leur mandat, d'une durée de 2 ans, prend effet à compter du 26 mai 2023.

Article 3 : Le présent arrêté sera diffusé au sein de l'Université et publié sur le Site Internet de l'Université.

Fait à Lyon, le 22 mai 2023,
La Présidente de l'Université,

Nathalie DOMPNIER